

livres pour les six premières années, et réduits à 500, après ce temps-là. Il doit être pris dans l'ordre des avocats.

1734.

Juin. — Le P. Segaud, jésuite, prêche à Sainte-Croix, et attire toute la ville à ses sermons.

25 Juillet. — On saisit beaucoup de livres calvinistes, que le libraire Degoin envoyait à la foire de Beaucaire. On en saisit aussi chez Lecoq, un des plus fameux relieurs de livres. Ils sont brûlés de la main du bourreau.

Il y a des danseurs de corde sur la place des Terreaux ; une jeune fille descend sur une corde tendue du sommet du dôme de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à l'entrée de la rue de la Cage. Ils établissent un théâtre sur la place.

Octobre. — Dans la nuit du 13 au 14, un incendie consume entièrement la boucherie des Terreaux. Les loges et boutiques étant en bois, on n'a pu se rendre maître du feu, qui a fort endommagé les maisons donnant sur la rue du Bessard. On vend le sol à la Charité, qui reconstruit la boucherie.

20 Octobre. — Arrivée, à Lyon, du prince et de la princesse de Modène, fille du régent. Ils reçoivent l'ordre de loger au Parc et de garder le plus grand incognito.

Ennuyée de son isolement, la princesse se fait inviter aux noces de M. Leclerc de Fresne avec M^{lle} Boësse (1). La ville fait un cadeau de noces à la nouvelle mariée, comme petite-fille de M. Perrichon, prévôt des marchands. Ce cadeau consiste en un ameublement de damas de Gènes, estimé 6,000 livres.

21 Décembre. — La princesse de Modène assiste incognito au discours de la Saint-Thomas.

27 Décembre. — La princesse quitte le Parc pour se loger rue Saint-Dominique, chez M. Chaussat.

(1) Catherine Boësse ou Boisse, fille de N. Boesse, capitaine de la compagnie franche, commise à la garde des portes de la ville, et d'une demoiselle Perrichon, fille du prévost des marchands de ce nom.